

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2024

GARANTIR UN REVENU DIGNE AUX AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LA
TRANSITION AGRICOLE - (N° 2403)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 37

présenté par
Mme Pochon

ARTICLE 2

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« dédié au maintien et à »

les mots :

« consacré au financement du maintien et de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.